

**Assemblée générale**

Soixante-dixième session

Documents officiels

Distr. générale
16 novembre 2015
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 11^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 13 octobre 2015, à 15 heures

Président : M. Dempsey (Vice-Président) (Canada)
puis : M^{me} Kupradze (Vice-Présidente) (Géorgie)
puis : M. Dempsey (Vice-Président) (Canada)

SommairePoint 29 de l'ordre du jour : Promotion de la femme (*suite*)

- a) Promotion de la femme (*suite*)
- b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-17696 (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Hilale (Maroc), M. Dempsey (Canada), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 29 de l'ordre du jour : Promotion de la femme (suite) (A/70/38 et A/70/124)

- a) Promotion de la femme (suite) (A/70/204, A/70/205, A/70/209 et A/C.3/70/3)**
- b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (suite) (A/70/180)**

1. **M^{me} Morton** (Australie) dit que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des priorités de la politique étrangère et de l'aide extérieure australiennes. L'inégalité entre les sexes est au cœur du fléau mondial que représentent les violences faites aux femmes. Le Gouvernement australien a entrepris un large ensemble d'activités pour mettre un terme à ces violences dans le cadre de son Plan national de réduction de la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants (2010-2022), dont tout récemment un train de mesures pour fournir un filet de sécurité aux femmes et aux enfants à haut risque.

2. Pour recueillir les données exactes et comparables nécessaires pour cibler les actions futures, le Gouvernement australien a mis sur pied un organisme national de recherche et un cadre national d'élaboration de rapports et de collecte de données; il réalise également des enquêtes nationales sur la prévalence de la violence et sur les comportements à l'égard de ce phénomène. Dans le Pacifique, l'Australie a soutenu 10 études de prévalence qui ont révélé de hauts niveaux de violence contre les femmes, et soutient des études en cours en Indonésie, au Cambodge et au Timor-Leste. Il soutient également les Partenaires pour la prévention, un programme régional commun des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique.

3. **M^{me} Mohamed Didi** (Maldives) dit que la Constitution des Maldives de 2008 garantit l'égalité pour tous, l'égalité de salaire à travail égal et la possibilité d'appliquer des mesures de discrimination positive. La législation des Maldives prévoit un congé de maternité de trois mois à plein salaire, définit et réprime au pénal les infractions sexuelles et interdit le harcèlement sexuel.

4. Aux Maldives, les femmes font face à de nombreuses difficultés. Les normes sociales traditionnelles et islamiques conservatrices dissuadent les jeunes femmes de quitter leurs îles pour trouver du travail et les principaux secteurs d'activité du pays, le tourisme et la pêche, sont largement fermés aux femmes. Avec la parité des sexes dans l'éducation et les filles qui obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans l'enseignement secondaire et supérieur, il y a plus de femmes qualifiées que de possibilités d'emploi. De nouveau à cause des normes sociales, peu de femmes se présentent aux élections, et encore moins sont élues.

5. Pour s'attaquer à ces difficultés, le Gouvernement des Maldives a entamé un programme qui contribuera à autonomiser les femmes sur le plan économique par des horaires de travail flexibles dans le secteur formel, des microcrédits ciblés, des avantages sociaux pour les mères célibataires, des possibilités d'emploi à domicile et des garderies. Le Gouvernement finalise un projet de loi sur l'égalité des sexes et se prépare à lancer des campagnes de sensibilisation sociale et des programmes d'intégration des facteurs de sexe.

6. **M. Perera** (Sri Lanka) dit que les femmes ont répondu à l'une des grandes attentes du gouvernement démocratique en devenant des agents de changement. La Constitution sri-lankaise garantit l'égalité des droits pour tous sans discrimination et, en tant que partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Sri Lanka a récemment accepté l'amendement au paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention sur la durée des séances du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

7. Ces 30 dernières années, Sri Lanka a accompli des progrès considérables dans l'éducation, la santé et l'autonomisation économique des femmes. La plupart des filles achèvent leurs études primaires et les universités accueillent plus de femmes que d'hommes. La mortalité maternelle a chuté, passant de 63 à 29 pour 100 000 naissances vivantes, le taux de chômage des femmes est passé de 23 % à moins de 8 % et le nombre de femmes chefs d'entreprise a augmenté. Sri Lanka est l'un des rares pays d'Asie à compter plus de femmes que d'hommes.

8. Cependant, le pays doit s'atteler aux problèmes des grossesses précoces et non désirées, des avortements non médicalisés, de la faible participation

des femmes à la vie politique et de l'absence de perspectives économiques pour les femmes rurales. Diverses initiatives ont été lancées afin d'autonomiser les femmes rurales sur le plan économique, dont des programmes de microcrédits et des mesures pour aider les petites et moyennes entreprises et les collectifs de femmes. Par ailleurs, le Gouvernement encourage les travailleuses migrantes à diriger une partie de leurs économies réalisées à l'étranger à la création d'emplois indépendants et d'autres projets, et a lancé des initiatives similaires pour les femmes qui travaillent dans les plantations. Alors qu'après trois décennies de guerre, près d'un quart des foyers sri-lankais sont dirigés par des femmes, des mesures ont été prises pour identifier leurs vulnérabilités et répondre à leurs besoins, avec notamment la création d'un comité national pour aider les femmes chefs de famille à trouver un emploi ou à créer des moyens de subsistance durables.

9. **M. Thinkeomeuangneua** (République démocratique populaire lao) dit que les droits des femmes sont protégés par la Constitution et les lois de son pays. L'Union des femmes lao et la Commission nationale lao pour la promotion de la femme assurent l'application effective des lois, politiques et stratégies de promotion de la femme, dont la deuxième stratégie nationale quinquennale de promotion de la femme, qui donne la priorité à l'égalité des sexes et à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes.

10. Un quart des membres de l'Assemblée nationale, y compris son président, sont des femmes et jamais autant de femmes n'ont été associées aux prises de décisions par les pouvoirs publics à tous les niveaux. L'indice de parité des sexes n'a cessé de s'améliorer à tous les niveaux d'enseignement. Le Gouvernement lao s'emploie de façon concertée à mettre en œuvre les recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et prépare son huitième rapport périodique.

11. **M. Soilih** (Comores) dit que la société comorienne est matrilineaire et matrilocale. Depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, les femmes et les filles ont enregistré des succès en matière d'éducation, de santé et d'emploi. En garantissant aux femmes la gratuité des soins liés à la grossesse, à l'accouchement et à la période post-partum, les Comores sont parvenues à réduire le taux de mortalité maternelle de moitié et ses efforts

constants ont fait passer le pourcentage de femmes dans la haute fonction publique de 7 % à 21 %. Par ailleurs, des programmes ont été mis en place afin de renforcer les capacités des femmes dans les domaines des affaires, de la science et de la technologie.

12. Avec leur stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, les Comores affirment leur détermination à donner aux femmes, tant urbaines que rurales, la place qui leur est due dans le développement et la prise de décisions. Pour lutter contre la pauvreté extrême, qui affecte de plus en plus fréquemment les femmes, les Comores facilitent l'accès des femmes au microcrédit et ont créé un fonds destiné aux femmes et aux jeunes dans une institution bancaire. Les Comores ont également mis en place une politique nationale pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles. En tant que petit État insulaire en développement faisant partie des pays les moins avancés, les Comores continueront de collaborer avec leurs partenaires du système des Nations Unies pour venir à bout des nombreuses difficultés spécifiques à la promotion de la femme.

13. **M^{me} Fofana** (Burkina Faso) dit que sa délégation demeure particulièrement préoccupée par les difficultés des femmes handicapées, ainsi que par les nombreuses formes de violence dont les femmes et les filles continuent d'être victimes, comme la traite des êtres humains, les mutilations génitales et le mariage forcé ou précoce. Le Burkina Faso met en place un programme de lutte contre la violence à l'égard des femmes et un service de conseils et d'hébergement temporaire pour les victimes. Il a réussi à faire évoluer les mentalités et les comportements relatifs aux mutilations génitales féminines en introduisant des modules spéciaux dans les programmes d'enseignement et en ouvrant une ligne téléphonique directe avec le Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision.

14. Le Burkina Faso a une politique nationale d'égalité des sexes et des lois qui donnent aux femmes un accès équitable à la terre, et a mis en œuvre un programme de délivrance de certificats de naissance aux femmes. Le taux de scolarisation des filles a substantiellement augmenté et devrait continuer à progresser sous le nouveau programme national d'accélération de l'alphabétisation. De plus, un nombre croissant de femmes occupent des postes de responsabilité.

15. Le Gouvernement burkinabè a adopté un programme socioéconomique d'urgence qui vient compléter les programmes existants, prend en compte les préoccupations des jeunes et des femmes en matière d'emplois et d'entrepreneuriat et aborde les questions liées à l'éducation et à la santé. Il entend mettre l'accent sur la formation professionnelle et l'accès au travail décent pour les femmes et les filles, ainsi que sur la modernisation des métiers traditionnels des femmes, et compte mettre en place un programme intégré d'autonomisation économique des femmes, une stratégie de promotion des droits fonciers ruraux et une politique nationale de promotion et de protection des filles.

16. **M. Zamora Rivas** (El Salvador) dit que son gouvernement considère les femmes comme un groupe de population prioritaire et qu'il portera une attention particulière aux besoins des sous-groupes exposés à de multiples formes de discrimination, tels que les femmes âgées, autochtones, handicapées et migrantes. Le Gouvernement salvadorien est particulièrement préoccupé par les violences commises sur les migrantes par des agents recruteurs, des employeurs et des fonctionnaires. Rappelant que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la contribution positive des migrants et fixe comme objectif de promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et d'assurer la protection de tous les travailleurs migrants, y compris des femmes, l'intervenant demande instamment à la communauté internationale de coordonner ses efforts dans cette voie.

17. En ce qui concerne les femmes rurales, la politique et la législation nationales salvadoriennes sur la discrimination à l'égard des femmes prescrivent à l'État de prendre des mesures adéquates pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les zones rurales. Grâce à des plans, programmes et projets mis en place depuis 2009, les femmes rurales ont un meilleur accès à l'emploi et à des sources de revenus, mais également à des crédits et à des actifs corporels et incorporels. Cependant, dans les zones rurales, les femmes accusent toujours un grand retard par rapport aux hommes. Le Gouvernement salvadorien attache une importance particulière à la lutte contre les violences à l'égard des femmes et à l'accès des femmes à la justice.

18. **M. Fadi Mohamed** (Soudan) déclare que le Soudan a fait des progrès notables en matière de promotion de la femme. Les femmes soudanaises

occupent 35 % des sièges du Parlement national, en partie grâce à des quotas légaux. Depuis les années 70, la législation soudanaise garantit l'égalité salariale hommes-femmes à travail égal et, depuis 2003, l'âge du départ à la retraite des femmes est le même que pour les hommes.

19. Au fil des ans, le Gouvernement soudanais a élaboré un certain nombre de politiques et de stratégies pour assurer la promotion et l'autonomisation des femmes, dont la Stratégie 2003-2027 pour la promotion de la femme, la Politique démographique nationale 2012-2031, la Stratégie nationale de lutte contre les mutilations génitales féminines 2008-2018 et, enfin et surtout, la Politique nationale d'autonomisation des femmes, qui met l'accent sur la santé, l'environnement, l'éducation, le développement économique, la participation aux processus de prise de décisions, la participation au règlement des conflits et le respect des droits.

20. Le Soudan a promulgué une loi nationale contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des filles, et a accueilli en 2014 la Conférence régionale de l'Union africaine contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique. Le projet national d'autonomisation des femmes rurales vise à autonomiser les femmes rurales sur l'ensemble du territoire soudanais, même s'il met l'accent sur la région du Darfour. Les mesures prévues comprennent le microfinancement de projets d'activités génératrices de revenus, des programmes de formation et des campagnes de sensibilisation aux questions de santé, de nutrition et de consolidation de la paix.

21. Pour lutter contre les violences faites aux femmes, le Gouvernement soudanais a lancé un plan d'action national et a mis en place une unité de police sociale au sein du Ministère de l'intérieur. Sa Commission nationale indépendante des droits de l'homme est dirigée par une femme et le Conseil consultatif pour les droits de l'homme porte une attention particulière à la sensibilisation à la violence à l'égard des femmes. Le Soudan fournit également des soins médicaux et une indemnisation aux victimes de viol. Enfin, une approche globale de la promotion de la femme devrait relever les défis propres à chaque pays et devrait par conséquent inclure un allègement de la dette pour les pays en développement et la levée des sanctions et embargos unilatéraux.

22. **M^{me} Jakubonė** (Lituanie) dit que son pays continue de mettre en œuvre son Programme et Plan d'action national de prévention de la violence familiale et d'aide aux victimes. Son Programme national 2015-2021 sur l'égalité des chances pour les hommes et les femmes vise à obtenir les mêmes conditions de travail pour les deux sexes, l'égalité de représentation aux postes de décision et de la fonction publique, l'accès à la justice et la prise en considération de la problématique hommes-femmes dans tous les domaines de la vie publique et privée. Du fait de l'application systématique de politiques à long terme en matière d'égalité des sexes, la Lituanie a presque éliminé les disparités entre les sexes en matière d'emploi et réduit l'écart de rémunération à 13 %.

23. La Lituanie reste déterminée à jouer un rôle actif dans le système de protection des droits de l'homme de l'ONU et a, à cet égard, désigné la Lituanienne Dalia Leinarte pour un deuxième mandat au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Plus tôt cette année, la Lituanie a organisé une conférence régionale en coopération avec ONU-Femmes et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour discuter de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité dans les États membres de l'OSCE. À cet égard, elle salue l'adoption, plus tôt ce jour-là, de la résolution 2242 (2015) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

24. **M^{me} Quiel Murcia** (Panama) dit qu'en 2013, en réponse à l'augmentation de la violence conjugale, son pays a promulgué une loi prévoyant la prévention de la violence à l'égard des femmes et modifiant le Code pénal pour y inclure le féminicide et réprimer au pénal les actes de violences à l'égard des femmes. L'Institut national de la femme a répondu à ce phénomène croissant en instaurant une « chaîne de traçabilité » pour les femmes sollicitant les services d'institutions qui fournissent une protection contre la violence conjugale, en signant un protocole national d'aide aux femmes victimes de violence conjugale, et en travaillant avec la police nationale afin de mettre sur pied une unité de police spécialisée dans les violences sexistes.

25. L'Institut est sur le point d'ouvrir huit centres à travers le pays et gère trois refuges qui fournissent des soins d'urgence aux femmes victimes de violence et à leurs enfants. Son fonds d'amorçage permet d'aider financièrement les femmes ayant survécu à des actes

de violence et d'organiser à leur intention des formations et des ateliers sur les compétences de la vie courante dans 10 zones urbaines où les taux de violence et de pauvreté sont élevés. Par ailleurs, l'Institut a mené une campagne médiatique transmettant clairement le message que les violences faites aux femmes étaient inacceptables et odieuses, quelles que soient les circonstances.

26. Le Gouvernement panaméen, qui compte de nombreuses femmes, prend des mesures énergiques pour tenir compte de la problématique hommes-femmes, autonomiser les femmes et assurer leur pleine participation au développement du pays. Pour conclure, l'intervenante réaffirme qu'elle soutient la nomination d'une femme au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

27. **M^{me} Swai** (Myanmar) dit que les pays en développement ont besoin d'un soutien accru pour remédier aux lacunes existant dans l'autonomisation des femmes et dans leur participation au développement. Au Myanmar, les femmes jouissent traditionnellement et juridiquement des mêmes droits que les hommes, y compris le droit de vote, le droit de briguer des mandats électifs et le droit à l'égalité salariale pour un travail égal.

28. Conformément aux responsabilités qui lui incombent au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Gouvernement du Myanmar a mis en œuvre un plan stratégique décennal de promotion de la femme et coopère étroitement avec ONU-Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des organisations non gouvernementales pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits procréatifs et protéger les femmes contre la violence.

29. **M. Shingiro** (Burundi) dit que, depuis la fin de la guerre civile, son gouvernement s'emploie à améliorer la situation des femmes. Il a révisé le Code pénal pour réprimer sévèrement la traite, l'exploitation et la prostitution des femmes et des filles. Il dispose de coordonnateurs chargés de la promotion de la femme dans tous les postes de police, bureaux du ministère public et tribunaux de juridiction inférieure, et a créé un centre national pour coordonner les efforts de l'État, de la société civile et de l'ONU au service de la lutte contre les violences faites aux femmes.

30. Le Burundi a ouvert un centre de prise en charge intégrée des victimes de violence sexuelle et sexiste et

compte bientôt en ouvrir trois de plus. En 2012, il a actualisé sa Politique nationale d'égalité des sexes afin de refléter l'intégration de la problématique homme-femmes dans ses stratégies de développement à long terme et a créé des rubriques budgétaires pour que le Ministère des droits de l'homme, des affaires sociales et de l'égalité des sexes puisse financer des programmes et politiques relatifs aux femmes et des projets d'organisations de femmes, et lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

31. En ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité, le Burundi a mis au point des mécanismes d'inclusion des deux sexes dans le cadre de son plan d'action national de 2011 pour appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et ses forces armées pourraient déployer des femmes officiers supérieurs dans des opérations de maintien de la paix. En ce qui concerne la représentation politique, le Burundi a dépassé l'objectif du quota de 30 % de femmes fixé dans sa Constitution de 2005, puisqu'il y a 30 % de femmes au Gouvernement, 36 % à l'Assemblée nationale et 50 % au Sénat.

32. Maintenant qu'il a pratiquement atteint la parité de l'école primaire en supprimant les frais de scolarité, il cherche des moyens de réduire le nombre de filles qui abandonnent leurs études à cause de difficultés financières familiales ou de grossesses précoces. En 2013, il a mis en place un forum national consultatif des femmes et il réalise un projet d'autonomisation des femmes. Le taux de mortalité maternelle a baissé, grâce à un réseau d'assainissement élargi et à la subvention des soins de santé pour les femmes enceintes.

33. **M. Mwinyi** (République-Unie de Tanzanie) dit que, en mettant en œuvre le Programme d'action de Beijing, son gouvernement a axé ses efforts sur la capacité juridique des femmes, l'autonomisation économique des femmes, l'accès des femmes au pouvoir et leur participation à la prise de décisions, l'accès des femmes à l'éducation et la violence à l'égard des femmes. La République-Unie de Tanzanie est parvenue à la parité avec les garçons dans l'enseignement primaire et secondaire et, du fait de la discrimination positive, au moins un tiers des parlementaires, juges et ministres du Gouvernement sont des femmes.

34. Des réformes juridiques ont été centrées sur les problèmes d'inégalité en matière de propriété foncière

et de droits successoraux, ainsi que sur la discrimination envers les femmes et le droit des femmes au crédit. Le Gouvernement tanzanien soutient économiquement les femmes par le biais de formations à la création d'entreprise et de facilités de crédit, dont des prêts concessionnels consentis par la Banque des femmes de Tanzanie et le Fonds d'affectation spéciale pour le développement économique des femmes. En ce qui concerne les violences faites aux femmes, la loi sur les dispositions spéciales relatives aux infractions sexuelles rend le viol passible d'une peine d'emprisonnement de 30 ans. De plus, le Gouvernement tanzanien a mené des campagnes de sensibilisation et a créé des bureaux Femmes et Enfants dans chaque préfecture de police.

35. Cependant, il faut continuer d'agir pour augmenter la représentation des femmes dans la vie politique et la prise de décisions, promouvoir l'autonomisation économique des femmes, donner accès à des services de santé procréative et renforcer les capacités. Le Gouvernement tanzanien poursuivra ses efforts pour assurer la participation des femmes dans le développement économique avec l'appui bienvenu de ses partenaires de développement.

36. **M^{me} Al-Rumaihi** (Qatar) dit que l'autonomisation des femmes est depuis longtemps une priorité pour son pays, dont la Constitution consacre les principes d'égalité, de justice et d'égalité des chances pour tous les citoyens, ainsi que leur droit à participer à la vie politique et publique. Le Qatar a ratifié les différents instruments internationaux relatifs aux droits sociaux, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et a mis sur pied la Fondation du Qatar pour l'action sociale pour renforcer leur application. Le Qatar a promulgué des lois pour assurer un équilibre entre famille et communauté, garantir les droits des femmes au sein de leur famille et offrir l'égalité des chances en matière d'éducation et d'emploi, et a renforcé les organisations œuvrant en faveur des femmes.

37. L'autonomisation des femmes et l'égalité hommes-femmes sont des thèmes transversaux des ambitions du Qatar à l'horizon 2030, qui appellent à renforcer les capacités des femmes, à leur donner les moyens de participer à la vie politique et économique, particulièrement dans des postes de décision, et à encourager les familles à soutenir l'indépendance des femmes.

38. Grâce à l'accent mis par le Qatar sur l'importance de l'éducation des filles, des femmes travaillent dans un éventail de domaines de plus en plus large, dont l'aviation, l'ingénierie, la médecine, le droit et la technologie, et beaucoup occupent des postes de haut niveau. Lors des élections municipales de 2015, les femmes ont pu voter et se présenter comme candidates. Elles occupent des postes importants dans le Gouvernement où elles ont notamment des portefeuilles ministériels.

39. Le Qatar condamne fermement toutes les formes de violence à l'égard des femmes et demande à l'Organisation des Nations Unies de prendre particulièrement en considération dans ses rapports la souffrance des femmes dans les situations de conflit, de trouver des solutions et de garantir l'application des principes de responsabilité, de justice et de réparation aux victimes. Il continuera de soutenir les activités d'ONU-Femmes.

40. *M^{me} Kupradze (Géorgie), Vice-Présidente, prend la présidence.*

41. **M. Tuy** (Cambodge) dit qu'au cours des 20 dernières années, les Cambodgiennes ont bénéficié d'une croissance économique solide, du recul de la pauvreté et de l'amélioration des services publics, et que la participation des femmes à la vie économique est devenue l'une des plus élevées de la région. Le troisième plan stratégique du Cambodge pour les femmes crée davantage de possibilités de développer des compétences utiles sur le marché du travail et facilite l'accès au crédit pour les femmes chefs de petites et moyennes entreprises. Le plan d'éducation 2014-2018 vise à combler l'écart entre les sexes au niveau de l'enseignement secondaire et universitaire, notamment en augmentant le nombre de bourses sur critère des besoins pour les filles et les femmes.

42. Dans le secteur de la santé, le Cambodge a réduit la mortalité maternelle de moitié depuis 2000, grâce à un meilleur accès aux soins de santé maternelle et aux services de santé sexuelle et procréative. Dans la sphère politique et publique, où le pourcentage de législatrices n'a cessé de croître, le Cambodge a fixé des objectifs de nomination de femmes à des postes de la haute fonction publique.

43. Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, le Cambodge a adopté des lois protégeant les femmes contre la violence conjugale, la traite et le harcèlement sexuel et, en vertu du deuxième Plan

d'action national de lutte contre la violence à l'égard des femmes récemment élaboré, il fournira des services intégrés et des mécanismes d'orientation et établira des normes minimales pour répondre aux besoins juridiques, sanitaires et psychologiques des victimes.

44. Au niveau régional, le Cambodge a actualisé son mémorandum d'accord avec la Thaïlande relatif à la coopération bilatérale pour éliminer la traite des enfants et des femmes et venir au secours des victimes. Il en va de même concernant le mémorandum d'accord avec le Viet Nam relatif à la coopération bilatérale pour éliminer la traite des êtres humains et venir au secours des victimes. En mars 2015, il a accueilli la Conférence régionale sur les répercussions sociales du changement climatique sur les enfants et les femmes. Le Cambodge attend avec intérêt de travailler avec les organismes des Nations Unies et les États Membres pour faire progresser les droits des femmes et des filles aux niveaux national et international.

45. **M. Ibrahim** (Malaisie) dit que son gouvernement est pleinement conscient des problèmes sociaux et économiques auxquels les mères célibataires font face, particulièrement dans les zones rurales. Dans le courant du mois, il va lancer un plan d'action national pour autonomiser les mères célibataires en Malaisie et, lors des consultations de la Commission, sa délégation s'attachera à inclure des dispositions sur les mères célibataires dans le rapport biennal sur l'amélioration de la situation des femmes dans les zones rurales. D'après l'expérience de la Malaisie, la réussite d'une approche axée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes s'articule autour de trois éléments. La démarche doit : être un processus collaboratif entre le Gouvernement, les femmes, la société civile et le secteur privé; viser à donner aux femmes accès à tous les domaines; et se fonder sur l'appréciation et le respect des différences.

46. *M. Dempsey (Canada), Vice-Président, reprend la présidence.*

47. **M. Taula** (Nouvelle-Zélande) dit que le programme d'aide de son pays vise notamment à augmenter la participation et le rôle moteur des femmes dans la région du Pacifique. Il ressort clairement de la réunion préparatoire régionale Pacifique du Sommet mondial de 2016 sur l'action humanitaire que les femmes sont plus touchées que les hommes au lendemain de catastrophes, et la Nouvelle-Zélande va s'assurer que les spécificités hommes-

femmes des défis humanitaires sont dûment prises en compte lors du Sommet. Son plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité vise à augmenter la proportion de cadres supérieurs de sa force de défense et de sa police dans les déploiements internationaux afin d'accroître le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans les opérations de maintien de la paix et les missions d'assistance.

48. Au niveau national, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme restent des domaines d'action importants. Afin de s'assurer que la tendance à la baisse des violences sexuelles et des violences au sein du couple continue, le Gouvernement néo-zélandais va adopter une approche multidimensionnelle qui tire notamment partie du rôle préventif de la famille et de la communauté et prévoit des programmes pour les délinquants.

49. **M. Mac-Donald** (Suriname) dit que les campagnes de sensibilisation menées en mai, à l'approche des élections générales, ont eu pour résultat de hisser plus de femmes en haut des listes électorales et par conséquent d'augmenter le nombre d'élues aux niveaux local et national. De plus, le Président a nommé quatre femmes ministres, contre une lors de son mandat précédent.

50. La Conférence des barbiers, tenue en janvier à l'initiative de l'Islande et du Suriname, a donné lieu à des débats constructifs sur les rôles joués par les hommes pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. Le Gouvernement surinamais croit fermement que les hommes doivent assumer la responsabilité de cette violence et se rendre mutuellement des comptes. À cet égard, il importe que les indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable 5.2, sur l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles, mesurent l'implication des hommes et des garçons. Les parties prenantes concernées au Suriname se préparent à organiser une campagne de sensibilisation pour les hommes et les garçons dans le cadre de l'initiative salubre d'ONU-Femmes intitulée HeForShe, de la Journée orange et des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste.

51. **M. Grima** (Malte) dit que son gouvernement considère l'égalité des sexes comme une priorité. La Commission nationale pour la promotion de l'égalité propose aux entités et départements des formations et outils pour prendre systématiquement en compte la

problématique hommes-femmes, et contrôle l'application des pratiques d'égalité des sexes et la prise en compte de la problématique hommes-femmes au travers d'un processus d'établissement de rapports annuels. Malte a mis en place un fonds d'affectation spéciale pour les congés de maternité, financé par les employeurs, afin de décourager la discrimination à l'embauche fondée sur les coûts des congés de maternité. Les prestations de congé de maternité ont été augmentées tant pour les salariées que pour les travailleuses indépendantes, et des discussions sont en cours pour étendre le congé de maternité aux parents adoptifs. Les étudiants et parents qui travaillent peuvent placer leurs enfants dans des crèches publiques gratuites, et les parents qui préfèrent les placer dans des crèches privées reçoivent un crédit d'impôt.

52. Malte a récemment adopté une loi prévoyant la reconnaissance et l'enregistrement de l'identité sexuelle et reconnaissant et protégeant les caractéristiques sexuelles de la personne. Par ailleurs, sa loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été modifiée pour inclure la protection contre les discriminations fondées sur l'identité sexuelle ou les caractéristiques sexuelles.

53. En collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Commission nationale pour la promotion de l'égalité a récemment organisé une conférence sur la participation des femmes à la vie politique, réunissant des représentants de partis politiques, des législateurs, des décideurs, des universitaires, des organisations de la société civile et des journalistes. En juin, la Commission a organisé, pour la première fois à Malte, une conférence publique pour débattre sous différents angles de l'écart de rémunération entre les sexes.

54. Parallèlement à ses initiatives de sensibilisation aux différentes formes de violence à l'égard des femmes et de prise en compte de la situation et des besoins des victimes et des aidants, la Commission mène des recherches sur les mutilations génitales féminines à Malte, les actes de violence et de maltraitance envers les personnes âgées, et le harcèlement et les brimades à l'école. Pour renforcer la Commission, le Gouvernement maltais a publié un livre blanc proposant un cadre juridique afin de garantir le respect des Principes de Paris et de la législation de l'Union européenne relative à l'égalité.

55. Tout en réaffirmant son ferme attachement à la mise en œuvre pleine et entière du Programme d'action de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement et des instruments internationaux subséquents, y compris le Programme d'action de Beijing, la délégation maltaise rappelle qu'aucune référence ou recommandation, et aucun engagement en faveur de droits et services ayant trait à la santé procréative ne saurait d'aucune manière créer, pour quelque partie que ce soit, l'obligation de considérer l'avortement comme une forme légitime de santé génésique ou comme un droit ou un produit.

56. **M. Mahmadaminov** (Tadjikistan) dit que, depuis l'indépendance, son gouvernement considère l'égalité des droits et des chances des femmes comme une priorité. Il a élaboré et renforcé des lois, mécanismes, stratégies et programmes nationaux afin d'améliorer le statut de la femme et d'élargir les possibilités qui s'offrent à elle. En coopération avec des organisations internationales et la société civile, il a pris des mesures pour veiller à l'application effective des législations relatives à la problématique hommes-femmes, par exemple en réunissant la Commission de la femme et de la famille et une coalition d'associations bénévoles pour surveiller la mise en œuvre des politiques.

57. En 2005, le Tadjikistan a promulgué une loi sur l'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes intégrant les concepts de genre, de promotion de la femme, d'égalité des sexes et d'égalité des chances. Afin de former et de promouvoir les élites féminines, il a mis en place pour la période 2007-2016 un programme d'éducation, de sélection de cadres et d'administration du personnel destiné aux femmes et aux filles douées. Sa Stratégie nationale de promotion du rôle de la femme pour la période 2011-2020 vise à instaurer les conditions nécessaires pour que les femmes réalisent leur potentiel dans tous les domaines et pour promouvoir la formation de spécialistes des politiques d'égalité des sexes.

58. **M. Al-Otoom** (Jordanie) dit que son gouvernement a intensifié ses efforts pour encourager la participation des femmes à la prise de décisions et instaurer l'égalité des chances. Un des résultats les plus notables est l'augmentation de la participation des femmes à la vie publique. En 2015, il y a 11 % de femmes à l'Assemblée nationale et 18 % au sein du Gouvernement. La Stratégie nationale jordanienne pour les femmes (2013-2017) met l'accent sur la sécurité humaine et la protection sociale, l'autonomisation

politique et économique, les médias et les technologies de l'information et le développement institutionnel des organisations qui promeuvent l'autonomisation des femmes.

59. En réponse aux nouvelles formes de violence et aux vagues de migrants, le Gouvernement jordanien a rédigé une mise à jour du Cadre national de protection des familles, ainsi qu'un plan de lutte contre la violence familiale. Pour conclure, il rappelle les nombreuses violations par Israël des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniennes.

60. **M^{me} Klein** (Madagascar) dit que son pays considère la pleine jouissance par la femme de ses droits et de ses libertés comme une priorité nationale. Il a amélioré le cadre juridique afférent aux droits des femmes à la propriété foncière, et l'âge matrimonial est maintenant fixé à 18 ans pour les deux sexes. Il a considérablement amélioré l'accès des femmes aux soins de santé, particulièrement pour les femmes qui accouchent, les femmes séropositives et les femmes souffrant de fistule obstétricale. Des centres d'écoute et de conseils juridiques, une plateforme nationale et des plateformes régionales ont été mis en place pour aider les femmes victimes de violence, et les victimes pauvres sont exemptées de frais de justice et ont droit gratuitement à un avocat.

61. En 2015, une consultation nationale a été organisée en vue de préparer la mise à jour du Plan d'action national genre et développement. Une stratégie nationale de la finance inclusive a été adoptée et, à la suite d'une étude récente des obstacles à l'autonomisation économique des femmes, des stratégies nationales pour lever ces obstacles seront finalisées d'ici à la fin du mois.

62. Le Gouvernement malgache ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il espère obtenir le soutien continu de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), et aimerait renforcer son partenariat avec ONU-Femmes.

63. **M. Sukhee** (Mongolie) dit que, ces 20 dernières années, la Mongolie a entrepris des réformes juridiques et judiciaires d'envergure pour promouvoir l'égalité des sexes, dont une loi de 2013 sur la protection des victimes et des témoins qui établit un commissariat chargé de protéger les femmes et les filles victimes de

violences. Cependant, de nouvelles législations, telles que la loi sur la famille et le Code du travail, doivent être modifiées pour garantir l'égalité des responsabilités parentales et l'équilibre des rôles dans la famille. La Stratégie et le Plan d'action à moyen terme sur la mise en œuvre de la loi mongole de promotion de l'égalité des sexes 2013-2016 sont devenus une des pierres angulaires de la prise en compte des spécificités propres à chaque sexe dans des politiques et programmes sectoriels.

64. La Mongolie a presque comblé l'écart salarial et son taux de parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ne cesse de s'améliorer. Cependant, elle n'a accompli aucun progrès pour ce qui est de l'augmentation du nombre de femmes à des postes de décisions et en politique, ce pour quoi elle devra atteindre un quota de 20 % de femmes candidates aux élections législatives et encourager tous les partis à prendre des mesures plus énergiques pour promouvoir l'égalité des sexes au niveau de la prise de décisions.

65. Afin d'en finir avec les présupposés et stéréotypes sexistes, les universités viennent tout juste de commencer à proposer un cours facultatif sur la problématique hommes-femmes, et le Gouvernement organise chaque année des campagnes de sept jours sur les droits de la femme. Par ailleurs, la Commission nationale sur l'égalité des sexes a organisé un forum national sur les hommes et le développement. Tandis qu'elle s'efforce à combler l'écart entre les sexes, la Mongolie va augmenter ses investissements dans ce domaine, mobiliser les hommes et les garçons, et développer des partenariats avec toutes les parties prenantes.

66. **M^{me} Nguele Makouelet** (Congo) dit que son gouvernement considère l'amélioration de la situation de la femme comme un objectif fondamental de ses politiques. Son document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le plan national de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le Programme national de développement 2012-2016 comprennent tous un volet sur l'égalité des sexes. Le Président a demandé à la Ministre de la promotion de la femme de renforcer son cadre juridique et institutionnel, de protéger et d'améliorer le statut politique, social et culturel des femmes et de soutenir les activités féminines génératrices de revenus.

67. En 2014, le budget du Ministère a doublé, et des ressources considérables sont mobilisées pour combattre la féminisation de la pauvreté, mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et augmenter la participation des femmes aux prises de décisions. Outre diverses mesures dans les domaines de l'éducation et de la santé, des kits de démarrage d'activités génératrices de revenus sont distribués aux femmes pauvres dans l'ensemble du pays. Malgré une représentation encore symbolique dans le contingent congolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, les femmes se sont servies de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité pour lancer plusieurs initiatives de manière à participer aux négociations politiques.

68. **M. Gumende** (Mozambique) dit que les hommes et les femmes sont égaux devant la loi au Mozambique et que son gouvernement s'efforce de les rendre égaux dans la pratique. Grâce à ses efforts, 94 des 250 membres du Parlement, 5 des 21 ministres du Gouvernement et 4 des 11 gouverneurs de province sont des femmes. Afin de mettre l'accent sur la promotion de la femme, il a créé le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et du bien-être social et le Conseil national de promotion de la femme, une entité qui réunit des ministères, des organisations de la société civile, des syndicats, des groupes d'entreprises, des représentants du monde universitaire et des institutions religieuses.

69. Le Mozambique met en œuvre une politique et une stratégie nationales d'égalité des sexes et élabore toute une série de stratégies sectorielles d'égalité des sexes. Il a également promulgué des lois sur la famille, la violence familiale et la traite des êtres humains. Il s'est employé également à promouvoir l'éducation et l'alphabétisation des femmes et des filles, les initiatives de microcrédits, et des programmes pilotes qui encouragent l'utilisation des technologies de l'information et des communications en milieu rural. Cependant, il reste des obstacles considérables à franchir, dont la pauvreté, le chômage, les inégalités et la violence. Pour les surmonter, tous les Mozambicains doivent devenir des agents de changement actifs.

70. **M^{me} Romulus** (Haïti) dit que les femmes jouent un rôle vital dans l'économie haïtienne et dans leur foyer. Plus de la moitié travaillent et certaines occupent des postes de haute responsabilité. Toutefois,

des barrières économiques, juridiques, structurelles et socioculturelles, dont les stéréotypes négatifs, les empêchent d'exercer pleinement leurs droits. Même si la vaste majorité des jeunes Haïtiennes savent lire et écrire, la plupart sont peu instruites. La plupart des écoles sont privées et ce sont les filles que les familles retirent en premier lieu de l'école quand elles ne peuvent pas se permettre de payer des frais de scolarité pour tous leurs enfants.

71. Le Gouvernement haïtien, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et les organisations de la société civile s'efforcent de combler l'écart socioéconomique entre les femmes et les hommes. Par exemple, pour se rapprocher du quota de 30 % de femmes dans la fonction publique prévu par la Constitution, le projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti inclut une composante égalité des sexes dans toutes les politiques sectorielles.

72. Un programme lancé par la MINUSTAH en 2012 finance la formation en gestion de 50 jeunes femmes chefs d'entreprise, ainsi que des formations dans des domaines comme la couture, la plomberie, l'électricité et la maçonnerie. Grâce aux efforts inlassables du Gouvernement, des organisations haïtiennes de femmes, des partenaires internationaux d'Haïti et des partenaires de la société civile, la situation des femmes s'améliore. Enfin, en prévision de la Journée internationale des femmes rurales du 15 octobre, il faut saluer la contribution vitale des femmes rurales à l'économie des pays en développement.

73. **M. Ndong Ella** (Gabon) dit que son gouvernement considère l'amélioration de la situation des femmes comme une priorité nationale. Grâce à sa stratégie d'égalité des sexes, les femmes occupent des postes de décision dans l'administration publique et privée, au Gouvernement, au Parlement et dans les forces armées. Afin d'accroître le pourcentage de femmes et de jeunes ayant des fonctions électives, le Parlement a récemment promulgué une loi fixant un quota de 30 % pour les femmes et de 30 % pour les jeunes. Des lois ont été adoptées pour réprimer au pénal toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Pour aider les femmes pauvres, le Gouvernement verse aux familles des allocations de rentrée scolaire et promeut les activités génératrices de revenus. Un programme d'initiatives agricoles a récemment été lancé pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes à travers le pays.

74. En tant que membre du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, le Gabon suit avec intérêt la mise en œuvre du Plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2014-2017 et réaffirme sa détermination d'atteindre les objectifs de Parité 50-50. Pour sa part, il vient de lancer la Décennie de la femme gabonaise (2015-2025).

75. **M. Ferreira** (Cabo Verde) dit qu'il pourrait signaler de nombreuses avancées : l'égalité des sexes dans le Gouvernement, la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'éducation, la loi contre la violence sexiste, l'accès des femmes aux programmes de planification familiale ou le droit des femmes à l'avortement. Malgré tout, il reste beaucoup à faire. En tant que petit État insulaire ayant des contraintes financières majeures et des ressources naturelles très modestes, Cabo Verde doit pouvoir compter sur l'appui cohérent et substantiel du système des Nations Unies et d'autres partenaires. L'autonomisation des femmes est plus qu'une question de développement. C'est une question de moralité et de droits fondamentaux.

76. **M^{me} Ntaba** (Zimbabwe) dit qu'il est important de continuer à mettre l'accent sur les mesures législatives, mais qu'il faut accorder une plus grande attention à l'amélioration de leur mise en œuvre et, en particulier, à la poursuite des auteurs d'actes de violence visant les femmes.

77. L'éducation est un élément central de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. En conséquence, les filles représentent plus de la moitié des bénéficiaires du Module d'assistance à l'éducation de base du Zimbabwe et un programme a été mis sur pied pour donner une seconde chance aux femmes et filles qui ont abandonné leurs études. Le Zimbabwe a accompli des progrès considérables en garantissant la participation des femmes aux prises de décisions et a pris des mesures pour renforcer la participation des femmes à la vie économique, comme la mise en place d'un quota de 30 % de femmes dans le secteur du tourisme et le secteur minier et un quota qui réserve aux femmes 30 % des prêts octroyés aux petites et moyennes entreprises.

78. Dans un pays essentiellement rural, il est essentiel d'autonomiser les femmes rurales. Le Gouvernement zimbabwéen a aidé de nombreuses femmes rurales à acquérir leurs propres terres dans le cadre de sa Réforme agraire et de son Programme de réinstallation, et près de la moitié des agents de

vulgarisation agricole sont des femmes. Pour lutter contre la mortalité maternelle, il a institué la gratuité des soins de santé primaire pour les personnes pauvres et vulnérables et fourni aux femmes enceintes pauvres des « coupons » pour des transfusions de sang en cas d'hémorragie post-partum.

79. En ce qui concerne les violences faites aux femmes, le pays a mis en place un conseil chargé de la lutte contre la violence familiale pour coordonner l'application de la politique de tolérance zéro à l'égard de la violence conjugale. Il travaille également en partenariat avec diverses organisations de femmes pour assurer la disponibilité de l'aide judiciaire, de services psychosociaux, de centres d'accueil sûrs et de services de santé essentiels pour les victimes de violence. Les victimes de viol reçoivent un traitement postexposition et une contraception d'urgence. Le Zimbabwe continuera de faire tout son possible pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des maux qui lui sont associés, dont le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

80. **M^{me} Jurcan** (Roumanie) dit que son gouvernement promeut activement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le nouveau Code civil et le Code pénal interdisent et punissent la discrimination à l'égard des femmes. La réalisation la plus récente du Gouvernement été de renforcer l'agence nationale pour l'égalité des sexes, un pas important vers la prise en compte et l'intégration de la problématique hommes-femmes. Afin d'accélérer des progrès lents et inégaux, il s'efforce de nouer des partenariats utiles avec la société civile et d'autres acteurs sociaux.

81. Le Président de la Roumanie s'est personnellement associé au mouvement HeForShe d'ONU-Femmes et, ce faisant, a pris trois engagements. Premièrement, la Roumanie va créer une nouvelle profession, celle de spécialiste de l'égalité des sexes, et va prendre des mesures pour que 70 % des institutions publiques locales et nationales emploient un technicien ou un spécialiste qualifié de l'égalité des sexes d'ici à 2020. Deuxièmement, la Roumanie va lancer un nouveau système intégré pour détecter, signaler et empêcher toutes les formes de violence. Troisièmement, elle va élaborer et mettre en œuvre des programmes pour inciter au moins 100 000 filles et garçons à participer à la vie politique, sociale et économique d'ici à 2019.

82. **M. Barkam** (Israël), exerçant son droit de réponse, dit qu'il est désolé d'entendre qu'Israël est à nouveau tenu responsable du statut des femmes palestiniennes. Les normes sociales palestiniennes et le vif ressentiment à l'égard de tout changement du rôle de la femme observé dans certains milieux sociaux expliquent en grande partie pourquoi la situation des femmes palestiniennes n'est pas si simple et pourquoi la violence conjugale persiste. Il est plus facile de blâmer Israël pour un problème que d'essayer d'y remédier. L'ONU pourrait jouer un rôle positif si elle exigeait que les Palestiniens s'emploient à changer le rôle de la femme et cessaient de les inciter à la violence contre Israël.

La séance est levée à 18 heures.